



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz  
Église évangélique réformée de Suisse  
Chiesa evangelica riformata in Svizzera  
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

3.3.2.2

**Synode**  
**des 7 et 8 novembre 2022 à Berne**

## Élection de la présidence de la Commission de nomination pour le mandat 2023 – 2026

### Proposition

Le Synode élit Judith Pörksen Roder présidente de la Commission de nomination pour le mandat 2023 – 2026.

Berne, le 10 octobre 2022  
Église évangélique réformée de Suisse

Le bureau du Synode  
La présidente      La directrice de la chancellerie  
Evelyn Borer      Hella Hoppe

L'article 10 du Règlement du Synode stipule :

**Composition, élection et durée du mandat**

<sup>1</sup> *La Commission de nomination se compose de trois personnes appartenant obligatoirement à trois Églises membres différentes.*

<sup>2</sup> *Les membres sont élus, sur proposition de la présidence du Synode, pour une durée de quatre ans ou pour le reste d'un mandat. Ils peuvent être réélus une fois.*

<sup>3</sup> *Le mandat des membres élus pour le reste d'un mandat prend fin après une seconde ré-élection, au terme de huit années de fonction au plus.*

<sup>4</sup> *Le Synode élit la présidente ou le président de la Commission de nomination parmi les membres de ladite commission. Son mandat ne peut dépasser quatre ans. Si la personne qui préside la Commission de nomination atteint durant sa présidence le terme du mandat qu'elle est habilitée à effectuer au sens de l'al. 2 ci-avant, ce dernier est prolongé au maximum de la durée de présidence autorisée.*

Gilles Cavin, le président actuel, quitte la Commission de nomination et n'est donc pas disponible pour un nouveau mandat. Le bureau du Synode propose au Synode d'élire à la présidence de la Commission de nomination pour le mandat 2023 – 2026 :

Présidence    Judith Pörksen Roder, pasteure    BEJUSO    nouvelle